

Epex Spot SE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

À l'assemblée générale

Epex Spot SE

5, boulevard Montmartre

75002 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Epex Spot SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Comme indiqué dans la note « Fonds commercial » de l'annexe aux comptes annuels, les malis de fusion ont été affectés pour leur majeure partie à différents fonds de commerce, non amortis ou amortis sur leurs durées d'utilisation résiduelles, conformément aux règles comptables applicables.

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 19,7 millions d'euros (dont 7,4 M€ correspondant à des éléments de fonds de commerce non amortis), a fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note sur le fonds commercial de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note sur le fonds commercial de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cyrille Barreau

COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	63 293 558	39 293 107	24 000 452	17 049 139
	Fonds commercial (1)	31 181 330	11 457 938	19 723 392	20 810 904
	Autres immobilisations incorporelles	8 465 407	215 467	8 249 940	10 080 456
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 675 046	7 927 626	747 421	11 077 221
	Immobilisations en cours				6 131
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 748 877		3 748 877	3 748 877
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	6 000 000		6 000 000	13 500 000
	Autres immobilisations financières	342 810		342 810	322 015
	TOTAL (II)	121 707 029	58 894 138	62 812 891	66 624 745
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 363 157	10 674	21 352 483	18 638 667
	Autres créances	1 511 159		1 511 159	1 268 657
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	15 933 630		15 933 630	8 085 100
	Charges constatées d'avance	3 033 576		3 033 576	2 894 071
	TOTAL (III)	41 841 522	10 674	41 830 848	30 886 496
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	45 924		45 924	58 603
TOTAL ACTIF		163 594 475	58 904 812	104 689 663	97 569 844
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					6 000 000
(3) dont créances à plus d'un an					13 500 000

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecarts de réévaluation RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	6 167 859 35 320 373 616 786 32 616 662	6 167 859 35 320 373 616 786 27 480 026
	Total des capitaux propres	74 721 680	69 585 044
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	179 624	147 303
	Total des provisions	179 624	147 303
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	 6 762 841 12 783 133 7 012 369	 5 774 975 12 067 966 7 459 802
	Total des dettes	29 788 359	27 837 496
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	104 689 663	97 569 844
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes (1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	32 616 661,58 29 788 359	27 480 025,66 27 837 496

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2023	31/12/2022
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	4 808 274	101 741 979	106 550 253
	Montant net du chiffre d'affaires	4 808 274	101 741 979	106 550 253
	Production stockée			
	Production immobilisée		8 121 281	6 799 966
	Subventions d'exploitation		258 259	243 583
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		43 128	26 875
	Autres produits		63 067	32 879
	Total des produits d'exploitation (1)		115 035 987	98 722 635
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes		34 151 437	29 760 938
	Impôts, taxes et versements assimilés		425 066	698 983
	Salaires et traitements		18 185 249	16 332 565
	Charges sociales du personnel		7 996 539	7 277 089
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		6 899 315	5 944 384
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			12 207
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions		45 000	100
	Autres charges		1 465 131	1 249 193
	Total des charges d'exploitation (2)		69 167 736	61 275 459
RESULTAT D'EXPLOITATION			45 868 251	37 447 175

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	45 868 251	37 447 175
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	464 376 58 603 2 943	141 197 131 804 175 078 638
	Total des produits financiers	525 922	448 718
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	45 924 89 513	58 603 673 208 506
	Total des charges financières	135 437	267 783
	RESULTAT FINANCIER	390 485	180 935
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	46 258 736	37 628 110
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	200	126 988 1 500 540
	Total des produits exceptionnels	200	1 627 528
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 729 33	3 873 498 117
	Total des charges exceptionnelles	4 762	501 990
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 562)	1 125 538
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 819 932 11 817 580	1 635 577 9 638 046
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	115 562 109 82 945 447	100 798 880 73 318 855
	RESULTAT DE L'EXERCICE	32 616 662	27 480 026

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

456 853

272 663

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 104 689 663 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 32 616 662 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

L'exercice précédent avait une durée identique.

La société a pour principale activité celle d'opérateur des marchés spot de l'électricité européens.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG complété des règles subséquentes).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Changement de règles et méthodes comptables et comparabilités des exercices

L'élaboration des présents comptes n'a pas nécessité d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend les éléments suivants :

- Le prix d'achat ;
- Les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés ;

Principes, règles et méthodes comptables

Le coût de production est constitué des éléments suivants :

- Le coût des matières consommées ;
- Les charges directes de production (main d'œuvre..) ;

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est généralement retenu sur les durées probables d'utilisation suivantes :

- Concessions, brevets, licence	1 à 4 ans
- Logiciels auto produits	7 ans
- Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier de bureau	3 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle et des éventuelles dépréciations. La valeur résiduelle représente la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation par la société, diminuée des coûts de sortie.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent supérieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur un fonds commercial est en revanche définitive.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Principes, règles et méthodes comptables

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les coûts correspondants sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Certaines dépenses de recherche et développement de la société ouvrent droit à un crédit d'impôt. Ce dernier constitue pour l'exercice concerné un produit imputé en réduction de la charge d'impôt sur les sociétés.

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité: rentabilité et perspectives de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours de bourse s'il est disponible ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Principes, règles et méthodes comptables

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écart de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés.

Le régime d'IFC est en partie financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance de premier plan.

Principes, règles et méthodes comptables

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes relatives à certains postes du Bilan

Fonds commercial

La valeur brute des malis de fusion au 31 décembre 2023 totalise 31.181 milliers d'euros, montant composé :

- De malis de fusion historiques pour 10.989 milliers d'euros :

- 7.585 milliers d'euros apportés par APX lors de la fusion,
- 1.544 milliers d'euros portés par EPEX depuis la fusion de EPS AG en 2009
- 1.860 milliers d'euros de mali de fusion apporté par le transfert de l'actif net d'APX Commodities Ltd au 31 décembre 2016. Ce dernier est par ailleurs intégralement déprécié au 31 décembre 2016.

- Du mali technique engendré par la fusion en 2016 du Groupe APX au sein d'EPEX pour un montant de 15.905 milliers d'euros.

- Du mali technique engendré par la fusion au 31 décembre 2018 entre EPEX SPOT Belgium SA et EPEX SPOT SE pour un montant de 4.286 milliers d'euros.

La valeur nette comptable des malis de fusion au 31/12/2023 s'élève à 19.723 milliers d'euros.

Conformément à la transposition de la nouvelle directive comptable européenne n°2013/34/UE, la société a fait, en 2017, l'exercice d'affectation de ces malis techniques aux éléments d'actifs sous-jacents.

Pour ce faire, la société s'est appuyée sur l'exercice d'allocation du prix d'acquisition (PPA – Purchase Price allocation) d'APX réalisé par un conseil externe en 2015 pour les besoins de la consolidation du Groupe EEX. Il a résulté de ce travail les affectations suivantes dans les comptes d'EPEX SPOT :

	Valeur Brute	Durée de vie restante (ans)	Valeur résiduelle au 31.12.2022	Amortissement 2022	Valeur résiduelle au 31.12.2023	Affectation agrégat
Marque APX	470	-	-	-	-	Concession, brevets, droit similaires
Marque Belpex	96	-	-	-	-	
Carnet de commande	208	-	-	-	-	
License de Bourse	114	Indéfinie	114	-	114	
APX_Logiciel P235 REMIT	119		-	-	-	
Sous-total	1 007		114	-	114	
Customer relationship trading NL	12 975	11	8 276	671	7 605	Fonds de commerce
Customer relationship trading UK	2 931	9	1 746	169	1 577	
Customer relationship trading BE	5 039	12	3 305	248	3 057	
Sous-total	20 945		13 327	1 088	12 240	
Total affecté	21 951		13 441	1 088	12 354	
Goodwill APX	1 539	-	1 539	-	1 539	
Goodwill EPS AG 2009	1 544	-	1 544	-	1 544	
Goodwill APX Commodities Ltd	1 860	-	-	-	-	
Goodwill Epex Spot Belgium SA	4 286	-	4 286	-	4 286	
Total non affecté	9 230		7 370		7 370	
TOTAL	31 181		20 811	1 088	19 723	

Notes relatives à certains postes du Bilan

Ainsi, la majeure partie du mali technique généré par la fusion APX et les malis historiques de la société ont été affectés aux fonds de commerce présentés ci-dessus et amortis sur une durée moyenne d'environ 20 ans.

Au 31/12/2023, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé pour les immobilisations amorties. Les immobilisations incorporelles non amortissables pour un montant total de 7 370 milliers d'euros ont fait l'objet d'un test de dépréciation, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé.

Prêt

Ce poste est composé d'un prêt conclu entre Epex SPOT SE et EEX AG.

Au 31/12/2023, le montant réellement emprunté par EEX AG s'élève à 6.000 milliers d'euros.

Renseignements de caractère général concernant le capital social

Au 31/12/2023, le capital social de la société se répartit de la manière suivante :

- | | |
|--------------|------|
| - EEX AG : | 51 % |
| - HGRT SAS : | 49 % |

Engagements de retraite

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	Exercice	Ex. précédent
Augmentation annuelle des salaires	2,75 %	2,75 %
Taux d'actualisation	3,67 %	3,15 %
Taux de rotation du personnel	moyen	moyen
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TH et TF 00-02	TH et TF 00-02
Méthode de calcul retenue	Projected Unit Credit Cost	Projected Unit Credit Cost

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 1 370 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 1 315 milliers d'euros.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	92 768 442		10 171 854			102 940 295	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 768 442		10 171 854			102 940 295	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 677 656		6 131			4 683 787	
	Instal., agencement, aménagement divers	3 597 007		394 847		595	3 991 259	
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers							
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours	6 131		6 131				
	Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 280 794		400 978	6 131	595	8 675 046	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations	3 748 877					3 748 877	
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières	13 822 015		20 794		7 500 000	6 342 810	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		17 570 893		20 794		7 500 000	10 091 687	
TOTAL		118 620 129		10 593 626	6 131	7 500 595	121 707 029	

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023																				
			Dotations	Diminutions																					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement																								
	Autres	44 612 475	6 138 570		50 751 045																				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 612 475	6 138 570		50 751 045																				
CORPORELLES	Terrains																								
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement																								
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 418 904	218 933		4 637 837																				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	2 748 538	541 812	562	3 289 788																				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers																								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 167 442	760 745	562	7 927 626																				
TOTAL		51 779 917	6 899 315	562	58 678 670																				
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">Dotations</th> <th colspan="3">Reprises</th> <th rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</th> </tr> <tr> <th>Différentiel de durée et au</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amort. fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et au</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amort. fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																			
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel																				
Frais d'établissement et de développement																									
Autres immobilisations incorporelles																									
TOTAL IMMOB INCORPORELLES																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="6"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>																									
Terrains																									
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.																									
Instal. technique matériel outillage industriels																									
Instal générales Agencet aménagt divers																									
Matériel de transport																									
Matériel de bureau, informatique, mobilier																									
Emballages récupérables, divers																									
TOTAL IMMOB CORPORELLES																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="6"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>																									
Frais d'acquisition de titres de participation																									
TOTAL																									
TOTAL GENERAL NON VENTILE																									

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges	80 000	45 000			125 000
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change	58 603	45 924	58 603		45 924
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	8 700				8 700
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	147 303	90 924	58 603		179 624
DEPRECATION					
Sur immobilisations {incorporelles corporèles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières}	215 467				215 467
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres	12 207				1 533
DEPRECATION	227 674				1 533
					226 141
TOTAL GENERAL	374 978	90 924	58 603	1 533	405 766
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles}		45 000 45 924	58 603	1 533	

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 000 000	6 000 000	
	Autres immobilisations financières	342 810		342 810
	Clients douteux ou litigieux	10 847	10 847	
	Autres créances clients	21 352 310	21 352 310	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	57 838	57 838	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 591	3 591	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 187 773	1 187 773	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	230 585	230 585	
	Divers	31 372	31 372	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 033 576	3 033 576	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		32 250 702	31 907 893	342 810
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		7 500 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 762 841	6 762 841		
	Personnel et comptes rattachés	5 760 107	5 760 107		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 430 937	2 430 937		
	Impôts sur les bénéfices	3 239 894	3 239 894		
	Taxes sur la valeur ajoutée	851 670	851 670		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	500 525	500 525		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	7 012 369	7 012 369		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 230 016	3 230 016		
TOTAL DES DETTES		29 788 359	29 788 359		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	31 181 330	RELATIF AUX ACTIVITES SPOT ALLEMANDE, HOLLANDAISE, ANGLAISE ET BELGE.
TOTAL	31 181 330	

Voir note sur les comptes de bilan.

Produits à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	9 391 867	7 412 925	1 978 942	26,70
Autres créances	230 585	261 050	(30 465)	-11,67
TOTAL	9 622 452	7 673 975	1 948 477	25,39

Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	3 033 576	2 894 071	139 505	4,82
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	3 033 576	2 894 071	139 505	4,82

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	6 167 859				6 167 859
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	35 320 373				35 320 373
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	616 786				616 786
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	27 480 026	(27 480 026)		32 616 662	32 616 662
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	69 585 044	(27 480 026)		32 616 662	74 721 680

Date de l'assemblée générale 16/06/2023

Dividendes attribués 27 480 026

¹dont dividende provenant du résultat n-1 27 480 026

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 42 105 018

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 42 105 018

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 5 136 636

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		61 687 586,00	0,1000	6 167 858,60
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		61 687 586,00	0,1000	6 167 858,60

Voir la note "Renseignements de caractère général concernant le capital social"

Charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 237 965	4 845 370	392 595	8,10
Dettes fiscales et sociales	7 372 507	6 215 665	1 156 842	18,61
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 916 927	7 164 330	(247 403)	-3,45
TOTAL	19 527 398	18 225 365	1 302 034	7,14

Produits constatés d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - Exploitation	3 230 016	2 534 753	695 263	27,43
Produits constatés d'avance - Financier				
Produits constatés d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	3 230 016	2 534 753	695 263	27,43

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Politique de prix de transfert

La société applique depuis 2016 une politique de prix de transfert fondée sur la méthode du profit résiduel, alloué aux quatre entités principales (française, allemande, néerlandaise et britannique). Cette politique a fait l'objet d'un aménagement en 2021 afin de s'adapter à l'évolution de la société.

La première étape consiste en une rémunération des fonctions de routine : les fonctions support en premier lieu, sur la base d'un cost plus 5% ; et les fonctions ventes en second lieu, sur la base d'un RoS plus 6%.

Ensuite, en seconde étape, le profit résiduel est alloué aux principales entités selon deux clés de répartition : le chiffre d'affaires d'une part (rémunérant ainsi la position de marché), et les départements considérés comme étant clé d'autre part (calculé d'après les coûts de ces départements).

Cette politique de prix de transfert est détaillée dans une documentation.

Impôts sur les sociétés

La société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et le cas échéant des retenues à la source.

Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Il s'agit notamment des différences temporaires constatées dans l'enregistrement des charges et des produits :

- Les impôts différés actifs traduisent des charges qui seront fiscalement déductibles ultérieurement ou des reports déficitaires qui entraîneront une diminution d'assiette fiscale.
- Les impôts différés passifs traduisent soit des anticipations de déductions fiscales, soit des produits qui seront ultérieurement taxables et qui entraîneront un accroissement de l'assiette fiscale.

Les bases d'impôt différés ou latents, relatives à la situation fiscale française, sont présentés dans le tableau « accroissements et allègements de la dette future d'impôt ».

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de 168 milliers d'euros, compte tenu d'un taux d'imposition de droit commun de 25 %.

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 808 274	101 741 979	106 550 253
TOTAL	4 808 274	101 741 979	106 550 253

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2023		
Total des produits exceptionnels		200
Produits exceptionnels sur opérations en capital PRODUITS SUR CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORE	200	200
Total des charges exceptionnelles		4 762
Charges exceptionnelles sur opération de gestion PENALITES/AMENDE PENALITES FISCALES	71 4 658	4 729
Charges exceptionnelles sur opération en capital VNC IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33	33
Résultat exceptionnel		(4 562)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après IS
RESULTAT COURANT		46 258 736	12 227 336	34 031 400
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 824 494)	(409 756)	(1 414 738)
RESULTAT COMPTABLE	44 434 241	11 817 580		32 616 662

(1) après retraitements fiscaux.

Résultat Etablissements Stables avant impôt : 20 689 571 €

Impôts correspondant : 5 953 335 €

Résultat net Etablissements Stables après impôts : 14 736 236 €

Résultat siège France avant impôt : 23 744 670 €

Impôts correspondant : 5 864 245 €

Résultat net siège France : 17 880 425 €

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

31/12/2023

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
	PLUS VALUE EN SURSIS D'IMPOSITION	2 543 000
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	
		2 543 000

ALLÈGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	EFFORT CONSTRUCTION	49 580
	ORGANIC	
	PARTICIPATION LEGALE	1 819 932
Autres		
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		1 869 512

Autres informations

Exemptions de comptes consolidés

Des comptes consolidés ne sont pas établis dans la mesure où la société est elle-même sous le contrôle d'EUROPEAN ENERGY EXCHANGE AG qui l'inclut dans ses comptes consolidés qui elle-même est consolidé par le Groupe Deutsche Börse AG.

La société mère consolidante est domiciliée Augustusplatz 9, 04109 Leipzig Allemagne.

Rémunération des dirigeants

Ainsi que le permettent les articles L.225-83 du Code du Commerce et 18 des statuts de la société, l'Assemblée Générale et le Conseil de Surveillance ont décidé de l'attribution de jetons de présence pour l'année 2023. En complément de ces jetons de présence, les frais de voyage et de représentation pourront faire l'objet de remboursement sur justification.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Informations financières relatives aux établissements stables à l'étranger

La société dispose des établissements stables suivants :

- Allemagne
- Pays-Bas
- Royaume-Uni

Les comptes relatifs à ces établissements secondaires sont intégrés aux comptes de l'entreprise.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant aux comptes de résultat de l'exercice s'élève à 173 milliers d'euros relatif à la certification des comptes de la société.

Investigation de la Commission Européenne

En date du 30 Mars 2021, la Commission Européenne a annoncé l'ouverture d'une procédure d'investigation sur des comportements concurrentiels de la société EPEX SPOT sur les marchés intraday en Europe de l'Ouest et Centrale (Allemagne, Autriche, Belgique, Luxembourg, France et Pays-Bas); Les dernières informations dont dispose EPEX SPOT lui permettent d'être confiante quant à la clôture de l'investigation en sa faveur.

Contrôle fiscal

La société a été notifiée par l'Administration Fiscale Allemande de l'ouverture d'un contrôle fiscal portant

Autres informations

sur l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle dus par son établissement Allemand au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. Ce contrôle est encore en cours au 31/12/2023.

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		130	
Professions intermédiaires			
Employés		1	
Ouvriers			
TOTAL	132		

Le tableau ci-dessus ne concerne que le siège Français de la Société.

L'effectif moyen des établissements permanents à l'étranger se répartit comme suit :

- Allemagne : 8
- Royaume-Uni : 4
- Pays-Bas : 52

Filiales et participations

	31/12/2023	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus					
					Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
EPEX SPOT Schweiz AG*		100 000	73 405	100,00	82 210	82 210				
*Capital social et Capitaux propres en CHF		1		100,00	1	1				
EPEX Netherlands BV										
2. Participations (10 à 50 %)										
ADEX GROUP holding company Ltd		11 000 000	633 725	33,33	3 666 667	3 666 667				
1. Filiales (Plus de 50 %)										
EPEX SPOT Schweiz AG*										
*Capital social et Capitaux propres en CHF										
EPEX Netherlands BV										
2. Participations (10 à 50 %)										
ADEX GROUP holding company Ltd										
B. Renseignements globaux										
Filiales non reprises en A					Participations non reprises en A					
françaises		étrangères		françaises		étrangères				
Capital										
Capitaux propres										
Quote part détenue en pourcentage										
Valeur comptable des titres détenus - Brute										
Valeur comptable des titres détenus - Nette										
Prêts et avances consentis										
Montant des cautions et avals donnés										
Chiffre d'affaires										
Résultat du dernier exercice clos										
Dividendes encaissés										

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à mentionner au titre des états financiers clos au 31 décembre 2023.
